



Organisation  
internationale  
du Travail

# Étude sur les services sociaux de la ville de San Pédro

Programme  
international  
pour l'abolition  
du travail  
des enfants  
(IPEC)

2012

Copyright © Organisation internationale du Travail 2012

Première édition 2012

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubdroit@ilo.org](mailto:pubdroit@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

---

BIT-IPEC

*Étude sur les services sociaux de la ville de San Pédro* / Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Genève: OIT, 2012

ISBN: 978-92-2-227244-0 (Print) - 978-92-2-227245-7 (Web PDF)

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

*Données de catalogage du BIT*

| Note   |
|--|
| <p>Cette publication a été élaborée par Kouakou Félicien Kouame pour l'IPEC et coordonnée par Hyacinthe Mokié Sigui du Bureau de l'IPEC en Côte d'Ivoire et Alexandre Soho du bureau d'IPEC à Genève.</p> <p>Cette publication de l'OIT a été financée par le ministère du Travail des Etats-Unis (<i>Department of labour</i>) (Projet RAF/09/51/USA).</p> <p>Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.</p> |

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org) ou visitez notre site Web: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

**Visitez notre site Web: [www.ilo.org/ipec](http://www.ilo.org/ipec)**

Photocomposition par le bureau de l'IPEC à Genève

## Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| Abréviations .....   | v   |
| Résumé.....  | vii |
| 1. Introduction.....   | 1   |
| 1.1. Justification de l'étude .....  | 1   |
| 1.2. Objectifs de l'étude .....  | 2   |
| 2. Méthodologie de recherche.....  | 3   |
| 2.1. Terrain d'étude .....   | 3   |
| 2.2. Collecte des données.....   | 3   |
| 2.3. Traitement des données recueillies .....  | 4   |
| 3. Résultats de l'étude.....   | 5   |
| 3.1. Répertoire des services sociaux de San-Pédro.....   | 5   |
| 3.2. Mode opératoire et moyen d'action des services sociaux de San-Pédro .....                         | 23  |
| 3.3. Difficultés rencontrées par les services sociaux dans la réalisation<br>de leurs activités .....  | 25  |
| 3.4. Besoins des services sociaux de San-Pédro.....  | 30  |
| 3.5. Actions prioritaires pour une solution durable à la problématique des PFTE .....                  | 31  |
| Recommandations .....  | 37  |
| Conclusion générale .....  | 39  |
| <b>Figures</b>   |     |
| Figure 1: Proportion des services sociaux par secteur d'activité .....                                 | 19  |
| Figure 2: Domaines d'intervention des services sociaux de San-Pédro .....                              | 20  |
| Figure 3: Répartition des services sociaux selon leur statut et le genre du responsable ....           | 21  |
| Figure 4: Répartition des responsables de services sociaux par classe d'âge .....                      | 22  |
| Figure 5: Répartition des services sociaux selon le niveau<br>d'étude du responsable par secteur ..... | 22  |
| Figure 6: Circuit de collaboration des partenaires en intervention sociale .....                       | 29  |
| <b>Tableaux</b>  |     |
| Tableau 1: Services sociaux de San-Pédro .....   | 19  |
| Tableau 2: Domaines d'intervention des services sociaux de San-Pédro.....                              | 19  |
| Tableau 3: Genre du responsable du service social selon le secteur .....                               | 20  |
| Tableau 4: Distribution de l'âge des responsables des services sociaux.....                            | 21  |
| Tableau 5: Niveau d'étude des responsables des services sociaux.....                                   | 22  |



## Abréviations

|             |   |
|-------------|---|
| <b>AGR</b>  | Activité génératrice de revenu.                       |
| <b>BIT</b>  | Bureau international du Travail.                      |
| <b>CACE</b> | Centre d'Action communautaire pour enfance.           |
| <b>CEC</b>  | Centre d'Education Communautaire.                     |
| <b>CLV</b>  | Comités Locaux de Vigilance.                          |
| <b>OEV</b>  | Orphelins et autres enfants vulnérables.              |
| <b>ONG</b>  | Organisation Non Gouvernementale.                     |
| <b>PFTE</b> | Pires Formes du travail de l'enfant.                  |
| <b>SSTE</b> | Système d'observation et suivi du travail des enfants |



## Résumé

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'action de sensibilisation, de retrait, d'éducation et de réinsertion socioprofessionnelle de 500 enfants victimes des pires formes de travail dans le secteur domestique dans la commune de San-Pédro, à l'initiative du Projet n° 10 CI/WAP-ECOWAS en Côte d'Ivoire. Elle vise à examiner les structures sociales de San-Pédro et particulièrement celles qui interviennent dans le domaine de l'enfance, dans leur fonctionnement.

Nous inscrivons la présente étude dans une approche qualitative à caractère diagnostique, visant la description des caractéristiques fondamentales des services sociaux de San-Pédro, nous avons fait une enquête prospective en vue d'identifier toutes les structures étatiques ou privées intervenant dans le domaine de l'enfance.

Le questionnaire et l'entretien ont servi d'instruments de collecte des données traitées à l'aide du logiciel statistique SPSS 12.0. A l'issue de ce traitement, différents niveaux d'analyse ont été identifiés. Il s'agit des principaux résultats de l'étude examinés essentiellement à cinq niveaux.

Le premier niveau concerne répertoire des services sociaux de San-Pédro identifiés. Il s'agit aussi bien des services sociaux publics (11) que privés (19), soit un total de trente services parmi lesquels sept ont exécuté ou conduisent un programme ou un projet dans le domaine des PFTE et huit autres contribuent à l'exécution de programme visant la lutte contre les PFTE.

Le deuxième niveau concerne le mode opératoire et les moyens d'action des services sociaux. Cela met en évidence les différentes méthodes d'approche ainsi que les techniques et outils d'intervention sociale.

Le troisième niveau quant à lui met en exergue les difficultés ou limites qui traduisent les faiblesses des différents services sociaux dans la réalisation de leurs actions sur le terrain. Ces difficultés sont d'ordre conceptuel, organisationnel, opérationnel ou fonctionnel et institutionnel.

Le quatrième niveau analyse les besoins des services sociaux qui ne sont autres que les moyens (financier, logistique, matériel, humain...), la formation, la synergie ou la complémentarité d'action et le suivi/évaluation des activités.

Enfin, le cinquième niveau d'analyse fait état des actions prioritaires dont la concrétisation contribuerait significativement à la lutte contre les PFTE. Il s'agit entre autres de l'identification de tous les enfants victime ou susceptibles de l'être par cette forme de vulnérabilité dans la ville de San-Pédro, la connaissance de l'enfant en tant qu'être spécifique, la scolarisation comme moyen de lutte contre les PFTE, l'apprentissage de métiers, la création de centre d'accueil intégré, l'aide aux parents à travers les AGR et les campagnes de sensibilisation.

Au terme de l'étude, eu égard aux réalités du terrain, des recommandations ont été faites à l'endroit des Autorités publiques, des partenaires techniques et financiers, des services sociaux privés ainsi que des populations.





## 1. Introduction

### 1.1. Justification de l'étude

Dans le cadre de ses activités à l'endroit de sa cible (les enfants en difficulté) dans la localité de San-Pédro, l'ONG A.I.E.C.A. a fait un certain nombre de constats qui méritent une attention particulière. En effet, il n'est pas rare de rencontrer à certains endroits (marché, restaurant, maquis, domicile,...) de la ville un nombre on ne peut plus important d'enfants confrontés à des difficultés diverses. Des enfants en âge de scolarisation sont contraints de s'adonner, dans des conditions de précarité avérée, à des emplois informels à caractère souvent dangereux pour leur âge, constituant une main d'œuvre bon marché.

C'est donc précocement que ces enfants se voient assumer de très lourdes responsabilités. Plutôt que d'être pris en charge et entretenus par les adultes, ce sont ces gamins qui, à corps défendant deviennent les principaux pourvoyeurs de leurs familles respectives.

De toute évidence, ces pratiques inqualifiables en termes de moralité qui ne confèrent aux enfants que des devoirs, sont en violation flagrante de la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la Convention n° 182 sur les pires formes du travail des enfants. Adopté en 1999, ce nouvel instrument juridique international et la législation ivoirienne sur le travail de l'enfant, réaffirment la nécessité de lutter contre les pires formes de travail des enfants.

A cet effet, de nombreuses études ont été menées par l'OIT et le SSTE en Côte d'Ivoire pour souligner l'ampleur d'un phénomène aussi complexe, surtout dans la cacaoculture. Il s'est agi d'établir l'effectivité du phénomène afin d'engager une lutte pour son éradication, garantissant ainsi une socialisation valorisante à l'enfant.

C'est dans ce contexte que, pour contribuer à la réduction des pires formes de travail des enfants dans le secteur domestique, l'ONG AIECA, avec l'appui technique et financier du BIT, a lancé depuis janvier 2011, un vaste programme d'action de sensibilisation, de retrait, d'éducation et de réinsertion socioprofessionnelle de 500 enfants victimes des pires formes de travail dans le secteur domestique dans la commune de San-Pédro, à l'initiative du Projet n° 10 CI/WAP-ECOWAS en Côte d'Ivoire.

Tirant les leçons des échecs de certains programmes passés qui entretenaient pourtant beaucoup d'espoir, l'ONG AIECA et son partenaire, le BIT, ont décidé de tout mettre en œuvre pour assurer la réussite du programme et sa pérennité. Aussi s'avère-t-il nécessaire de mettre en place des stratégies appropriées pour assurer à l'enfant une prise en charge multidimensionnelle et intégrée. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude.

## **1.2. Objectifs de l'étude**

Les objectifs de la présente étude se déclinent en objectif général et en objectifs spécifiques ou opérationnels.

### ***Objectif général***

D'une manière générale, il s'agira d'examiner les structures sociales de San-Pédro et particulièrement celles qui interviennent dans le domaine de l'enfance.

### ***Objectifs spécifiques***

De façon spécifique et donc concrète, il nous reviendra de:

- identifier les services sociaux de San-Pédro et particulièrement ceux qui interviennent dans le domaine de l'enfance;
- faire la cartographie des structures sociales de San-Pédro;
- mettre en exergue les forces et faiblesses des structures sociales intervenant dans le domaine de l'enfance;
- identifier les besoins des services pour le renforcement du cadre institutionnel et l'amélioration du processus de lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la commune de San-Pédro.

L'atteinte de ces différents objectifs impose la mise en place d'une méthodologie adéquate pour le recueil des données.

## 2. Méthodologie de recherche

Nous inscrivons la présente étude dans une approche qualitative à caractère diagnostique, visant la description des caractéristiques fondamentales des services sociaux de San-Pédro. Il s'agit de faire une prospection dans la ville de San-Pédro en vue d'identifier toutes les structures étatiques ou privées intervenant dans le domaine de l'enfance. Il s'agit aussi de consulter la documentation existante et les personnes ressources indispensables à la réalisation de l'étude.

### 2.1. Terrain d'étude

Le terrain de la présente étude est la ville de San-Pédro, située au Sud- Ouest de la Côte d'Ivoire à 348 km d'Abidjan. Située à 9°32 de latitude nord et 6°29 de longitude ouest, San-Pédro est au bord de l'océan Atlantique, sur le Golfe de Guinée. Chef-lieu de Préfecture, San-Pédro est administrativement située dans la région du Bas Sassandra.

De nombreuses cultures telles que l'hévéa, le palmier à huile, le cacaoyer, enrichissent la région de San-Pédro avec ses près de 422 200 habitants qui en font une des villes les plus dynamiques de la Côte d'Ivoire. Après Abidjan, la grande cité balnéaire du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire abrite le deuxième port du pays et le premier port mondial pour l'exportation de fèves du binôme café cacao avec plus de la moitié de la récolte ivoirienne (1,2 million de tonnes) qui y transite.

Il s'ensuit que la ville foisonne de nombreuses usines de conditionnement de fèves et de transformation du bois à la zone industrielle de la ville. Par ailleurs, un de ses quartiers, Bardot est considéré comme le plus grand bidonville de l'Afrique de l'Ouest. C'est ce bidonville qui abrite la majorité des travailleurs des différentes plantations et autres usines de la ville. En outre, l'afflux de réfugiés issus du Libéria et de la Sierra Leone, ainsi que les déplacés internes de guerre en Côte d'Ivoire sont venus grossir le bidonville avec son corollaire de paupérisation et de déviance.

Les conditions de vie précaires obligent souvent les parents à abandonner les enfants à leur propre sort. C'est donc fréquemment qu'on rencontre des enfants, qui n'ont pas encore le minimum d'âge pour s'insérer professionnellement, exercer des tâches diverses. C'est la porte ouverte à toutes formes d'utilisation abusive de l'enfant dans les marchés comme dans les domiciles.

De ce qui précède, San-Pédro se révèle un terrain propice à l'étude des pires formes de travail dans la domesticité.

### 2.2. Collecte des données

Dans la pratique, l'étude est menée sous forme d'enquête à travers la commune de San-Pédro, conformément aux objectifs définis. Ainsi, il est élaboré un questionnaire comme instrument de collecte des données. Il permet de recueillir des informations relatives à l'identité des services sociaux de la localité, intervenant dans le domaine, leur situation géographique et leur plan d'action. Ce questionnaire nous permet par ailleurs de collecter des données relatives au processus de prise en charge des enfants en difficultés. Il renseigne également sur les difficultés des services sociaux pour mettre en exergue leurs différents besoins.

Les informations ont été recueillies par le consultant au cours d'entretien individuel avec chacun des responsables des structures identifiées au cours de la prospection et des renseignements à toutes fins utiles à travers la ville de San-Pédro.

### **2.3. Traitement des données recueillies**

L'analyse des données s'est faite à l'aide de la méthode de l'analyse de contenu et du logiciel SPSS 12.0 qui a permis d'établir tous les tableaux d'analyse et les graphiques réalisés à cet effet.

### 3. Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude sont examinés à plusieurs niveaux conformément aux objectifs prédéfinis. Il s'agit essentiellement de quatre volets: 1) le répertoire des services sociaux, 2) le mode opératoire des services sociaux, 3) les difficultés rencontrées par les services sociaux dans la réalisation de leurs activités sur le terrain, 4) les besoins des services sociaux de San-Pédro.

#### 3.1. Répertoire des services sociaux de San-Pédro

##### 3.1.1. Présentation des services sociaux

Dans ce cadre, nous présenterons d'une part les structures sociales étatiques et d'autre part les services sociaux du secteur privé qui ont été identifiés au cours des investigations sur le terrain. Enfin, nous présentons les services qui ont exécuté ou contribué à l'exécution de projet dans le domaine des PFTE à San-Pédro.

- **Les services sociaux étatiques (publics et parapublics)**

#### *ANADER: Agence nationale d'appui au développement rural*

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | ANADER a été implanté à San-Pédro en 1994.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | ANADER est situé au quartier Zone non loin du stade Auguste DENISE.  |
| <i>Mission:</i>   | Assurer la professionnalisation du domaine agricole par l'appui à tous les programmes de développement agricole et rural.  |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. KRA N'guessan, chef de zone par intérim.  |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 82 61.<br>Adresse postale: 01 BP 352 San-Pédro 01.  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | Convention avec les coopératives agricoles.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation sur la dangerosité de certains produits de traitement agricole par l'accompagnement des producteurs agricole à travers les écoles-paysans.</li></ul> |

#### *Antenne de l'alphabétisation*

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | Antenne a été implantée à San-Pédro depuis 2000.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | Antenne est dans les locaux de l'IEP de San-Pédro au quartier Zone à côté du service technique de la mairie de San-Pédro, derrière Bernabé.  |
| <i>Mission:</i>   | Sortir les adultes de l'analphabétisme ainsi que les enfants qui ont dépassé l'âge de la scolarité formelle.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. SAHI, chef d'Antenne.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 10 09. Mobile: 05 86 38 34 / 47 81 77 66.   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation pour l'ouverture de centres d'alphabétisation.</li><li>• Création de CEC animés par les bénévoles et de classes passerelles.</li></ul> |

### **Centre social «Restructuré» de San-Pédro**

|  |   |
|--|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i> | Le centre social «Restructuré» de San-Pédro a été inauguré en 2007.   |
| <i>Adresse géographique:</i>               | Le centre social «Restructuré» se situe au quartier Cité Caisse, en face de l'ancien petit marché de la Cité.   |
| <i>Mission:</i>                            | La protection des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA; la prise en compte de l'impact social du VIH/SIDA sur la population; le développement du système de sécurité sociale; la collecte et le suivi des données; la documentation et l'archivage; la surveillance socio-sanitaire et psychomotrice de la mère et de l'enfant de 0 à 5 ans; l'éducation familiale en faveur des femmes et des jeunes. |
| <i>Personne ressource:</i>                 | M. BADA Bernard, directeur.   |
| <i>Contacts:</i>                           | Tél. (fixe): 34 71 69 12. Mobile: 07 44 80 62. Email: <a href="mailto:badabernard@yahoo.fr">badabernard@yahoo.fr</a> .  |
| Adresse postale: 01 BP 26 San-Pédro 01.    |   |
| <i>Partenaires financiers:</i>             | Etat de Côte d'Ivoire.  |
| <i>Partenaires terrain:</i>                | CARITAS CI, CARE.   |

### **CRM: Chambre régionale de métiers du Bas-Sassandra**

|  |   |
|--|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>   | CRM existe depuis 1993 à San-Pédro.   |
| <i>Adresse géographique:</i>   | La chambre est située au quartier zone au sein de l'ex-CAPEN.   |
| <i>Mission:</i>  | Défense des intérêts des artisans auprès des pouvoirs publics; participation à l'encadrement du secteur de l'artisanat à San-Pédro. |
| <i>Personne ressource:</i>   | M. OUATTARA Kouadio Moussa.   |
| <i>Contacts:</i>   | Tél. (fixe): 34 71 20 72. Mobile: 01 37 87 42. Email: <a href="mailto:kouadiomoussa@yahoo.com">kouadiomoussa@yahoo.com</a> .        |
| Adresse postale: 01 BP 892 San-Pédro 01.   |   |
| <i>Partenaires terrain:</i>  | AIECA   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation des chefs mécaniciens à San-Pédro.</li><li>• Insertion des enfants dans tous les corps de métiers.</li></ul> |   |

### **CRA: Coordination régionale de l'alphabétisation**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | CRA existe depuis 2000 à San-Pédro.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | La coordination est située au quartier Zone dans l'enceinte de la DREN de San-Pédro derrière Bernabé.   |
| <i>Mission:</i>   | Faire la promotion de l'alphabétisation sur la base de l'identification des besoins de la population.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. KOUADIO Epse DION Thérèse, coordonnatrice régionale.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 28 11. Mobile: 09 56 20 37 / 60 15 46 27. Email: <a href="mailto:diontherese@yahoo.fr">diontherese@yahoo.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | FNAA, BIT.  |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | AIECA.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet classes passerelles: retrait de 180 enfants de la cacao-culture reversé dans le circuit formelle.</li><li>• Création ou encouragement à la création de centre d'éducation communautaire (CEC) pour améliorer le taux de scolarisation.</li><li>• Formation des animateurs des CEC.</li></ul> |

### **Conseil Général de San-Pédro (Direction du Développement Humain)**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | Le Conseil Général existe à San-Pédro depuis 2002.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | Le Conseil Général à San-Pédro est situé au quartier Cité Poro à côté du triangle entre les groupes scolaires les Lutins et la Ruche.   |
| <i>Mission:</i>   | Rôle de développement multi sectoriel (économique social, culturel).  |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. KOUASSI Edouard, directeur du Développement Humain du Conseil Général.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 02 87. Mobile: 05 99 50 00. Email: <a href="mailto:edkssi@yahoo.fr">edkssi@yahoo.fr</a> .<br>Adresse postale: 01 BP 97 San-Pédro 01.   |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | UNFPA, FAO, Notification Budgétaire de l'Etat 80 pour cent BRS.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Mairie de San-Pédro et grand-Béréby.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Construction d'école, centre de santé.</li><li>• Construction de route, pompes hydrauliques.</li><li>• Initiation de projet à l'intention des jeunes.</li></ul> |

***Direction régionale de la famille, de la femme et de l'enfant (service protection de l'enfant)***

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | La direction régionale est ouverte à San-Pédro depuis 2006.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | La direction régionale est située au quartier Séwéké 3 en face de l'Institut Secondaire les Pédagogues.   |
| <i>Mission:</i>   | La direction régionale est chargée des structures publiques et privées qui interviennent dans le domaine de la protection de l'enfant à San-Pédro.  |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. DJENE BI Trazié Aimé.  |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 57 93. Mobile: 06 12 57 65 / 48 95 77 02. Email: <a href="mailto:bazia1@live.fr">bazia1@live.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | Appui de l'Etat et des partenaires locaux (Port Autonome de San-Pédro et opérateurs économiques).   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Comité sectoriel d'éducation (affaires sociales, éducation nationale, santé).   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Création de CACE.</li><li>• Supervision des structures publiques (Centre Social, IFEF, CPPE, CACE).</li><li>• Coaching des ONG (dans le domaine des OEV).</li><li>• Journée de la femme.</li><li>• Journée de l'enfant.</li><li>• Journée de la solidarité.</li></ul> |

***IFEF: Institut de formation et d'éducation féminine***

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | IFEF exerce depuis 1980.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | IFEF est situé au quartier Séwéké 3 en face de l'Institut Secondaire les Pédagogues.  |
| <i>Mission:</i>   | Former les jeunes filles déscolarisées et non scolarisées à se prendre en charge; apprendre à lire, à écrire et calculer aux filles analphabètes.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. DJILE Solé Antoinette, directrice.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 14 45. Mobile: 08 61 60 79 / 03 77 68 97. Email: <a href="mailto:antodjele@yahoo.fr">antodjele@yahoo.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | Etat de Côte d'Ivoire, UNFPA.   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de création d'atelier de perfectionnement.</li><li>• Mise sur pied d'une coopérative pour se prendre en charge.</li><li>• Création de cantine au sein de l'IFEF.</li></ul> |



**SALPFTE: Service autonome chargé de la lutte contre les pires formes de travail de l'enfant**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | SALPFTE: existe à San-Pédro depuis 2009.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | SALPFTE est situé au quartier zone au sein de l'Inspection du travail de San-Pédro.   |
| <i>Mission:</i>   | Règlement des conflits individuels et collectifs, et le contrôle d'entreprise; lutte contre le travail des enfants sous ses pires formes.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. NIAMKE Emou Albert, représentant du service.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 26 84. Mobile: 47 83 18 84.<br>Adresse postale: 01 BP 173 San-Pédro 01.  |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | AIECA.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme d'action de sensibilisation, de retrait, d'éducation et de réinsertion de 500 enfants victime des pires formes de travail dans la domesticité âgé de 07 à 17 ans dans la commune de San-Pédro (projet n° 10 CI/WAP-ECOWAS).</li></ul> |

• **Les services sociaux privés**

**ONG AIECA: Assistance internationale à l'enfance «cœur et action»**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | ONG AIECA exerce à San-Pédro depuis 2010.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | L'ONG AIECA: est située au quartier Bardot grand marché en face du camp des Eaux et Forêts.   |
| <i>Mission:</i>   | Améliorer les conditions de vie des populations vulnérables notamment les femmes et les enfants.  |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. TANON Adou, coordonnateur national de l'ONG.   |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 04 07 09 72 / 48 58 84 83. Email: <a href="mailto:aieca_2005@yahoo.fr">aieca_2005@yahoo.fr</a> .<br>Adresse postale: 14 BP 357 Abidjan 14.  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | BIT, Health Alliance Internationale, ICI, SSTE.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Direction régionale de la famille de la femme et de l'enfant.</li><li>• Direction régionale de l'Education Nationale.</li><li>• Chambre Régionale des Métiers.</li><li>• Mairie de San-Pédro.</li><li>• Inspection du travail.</li></ul>  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Insertion socio professionnelle réussie de trente enfants à Abobo en 2005.</li><li>• Insertion socio professionnelle réussie de trente enfants à Abobo en 2007.</li><li>• Prise en charge de 200 OEV pendant à Daoukro en 2005.</li><li>• Projet de mobilisation communautaire pour la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacao-culture dans deux sous-préfectures de San-Pédro (2006-2009).</li><li>• Projet prévention transmission mère enfant à Brobo dans la Sous-préfecture de Bouaké (2008-2011).</li><li>• Projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants dans le secteur domestique à San-Pédro (projet en cours).</li></ul> |

**ONG AIBEF: Association ivoirienne pour le bien-être familial**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | AIBEF est implantée à San-Pédro depuis 1998.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | L'ONG AIBEF a son siège au quartier Bardot Popo derrière la CNPS de San-Pédro.  |
| <i>Mission:</i>   | Œuvrer pour une meilleure santé de la reproduction.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. AHORE Christiane, coordonnatrice régionale de l'Antenne de San-Pédro.  |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 43 06. Mobile: 07 91 44 08. Email: <a href="mailto:aibef_sp@yahoo.fr">aibef_sp@yahoo.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | UNFPA, IPPF.  |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Plate de collaboration VIH.   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet Formation Femme au niveau du vivrier.</li><li>• Projet jeune.</li><li>• Formation des volontaires communautaires.</li><li>• Projet soins après avortement.</li><li>• Projet CDV.</li></ul> |

**ONG APROSAM: Association pour la promotion de la santé de la femme, de la mère, de l'enfant et de la famille**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | APROSAM a été implantée à San-Pédro depuis 1999.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | APROSAM est située au quartier Bardot 1, dans l'enceinte de la maternité Henriette KONAN BEDIE, entre la station Royal et la pharmacie Bardot 2000.   |
| <i>Mission:</i>   | Œuvrer pour une meilleure santé de la Femme, de la Mère, de l'Enfant et de la Famille par des actions de prévention et de prise en charge.  |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. SEUH NEPOU, présidente du Conseil d'Administration de APROSAM.   |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 07 80 89 79.<br>Email: <a href="mailto:aprosampb@yahoo.fr">aprosampb@yahoo.fr</a> .   |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | PEPFAR, Fonds Mondial, WCF, EGPAF, UNFPA, FHI.  |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Plateforme de collaboration des ONG de lutte contre le VIH SIDA.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet prévention des IST et VIH SIDA chez les jeunes filles déscolarisées (15-17 ans).</li><li>• Projet prise en charge des OEV.</li><li>• Aide aux enfants en soins de santé et soutien financier aux parents par les AGR.</li><li>• Sensibilisation des parents et enfants dans les champs-école.</li><li>• Scolarisation d'OEV sur fonds propres.</li></ul> |

### **ONG Batouery Gnessoa Boane**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | ONG Batouery a été créée depuis 2003 à San-Pédro.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | ONG Batouery a son siège au quartier Cité au Carrefour Hôtel ARSO.  |
| <i>Mission:</i>   | Assister et prendre en charge les OEV et les veuves.  |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. POLIBA Béatrice, présidente fondatrice.  |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 06 23 40 73.<br>Adresse postale: 01 BP 1503 San-Pédro 01.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Plateforme de collaboration VIH.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Distribution de kits scolaires, alimentaires et vestimentaires.</li><li>• Prise en charge des personnes vivant avec le VIH.</li><li>• Sensibilisation sur le VIH.</li></ul> |

### **ONG CARITAS CI**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | CARITAS CI exerce à San-Pédro depuis 2006.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | CARITAS CI a son siège au quartier Séwéké 4 au centre Monseigneur Paulin de la paroisse notre Dame de Fatima sur l'axe principal de la ville non loin de la Préfecture.  |
| <i>Mission:</i>   | Accompagner les communautés rurales dans l'éradication des pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. AWO, coordonnateur régional.  |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 68 14. Mobile: 08 27 20 28. Email: <a href="mailto:awokod@yahoo.fr">awokod@yahoo.fr</a> .<br>Site web: <a href="http://www.caritas.ci">www.caritas.ci</a> .   |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | Fondation ICI, UNICEF.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Ministère de la famille LIDHO Plateforme des ONG Internationales.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation de 20 communautés rurales sur le travail des enfants.</li><li>• Appui aux communautés dans la construction de salles de classe de logement de maître, remise de kits scolaire et création de CACE.</li><li>• Accompagnement des communautés dans l'élaboration de plan d'action communautaire et mise en place de CLTE.</li><li>• Renforcement de capacité des structures villageoises dans le domaine de la mobilisation de ressources, de la comptabilité et de la rédaction de projets relatifs au travail des enfants.</li></ul> |

### **ONG Charité vie**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | L'ONG Charité vie a été créée en 2010 à San-Pédro.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | L'ONG Charité vie a son siège au quartier Lac à la rue des Pavés à 50 mètres de l'Église la Source.  |
| <i>Mission:</i>   | Assister les OEV et lutter contre les violences basées sur le genre.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. AMONKOU Barthe Innocent, directeur.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 12 05. Mobile: 01 00 19 25 / 02 03 88 05. Email: <a href="mailto:charitevie@yahoo.fr">charitevie@yahoo.fr</a> . Adresse postale: 01 BP 1452 San-Pédro 01. |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | CIERA, APROSAM, HOPE CI.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | REEL SANTE, ONG MOCAM-SIDA, IST, Espace Magique, ONG Batouery Gnessoa Boane.   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet Soutien aux OEV (Volet Préventions).</li><li>• Sensibilisation des enfants de 10-15 ans sur l'abstinence.</li></ul>           |

### **ONG Divine grâce**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | ONG Divine grâce a été implantée à San-Pédro depuis 2008.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | ONG Divine grâce est située au quartier Cité sur la route du Port.   |
| <i>Mission:</i>   | Former les enseignants Bénévole; créer des centres d'alphabétisation, susciter la création des écoles communautaire.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. GUEI A. Jean Claude, coordonnateur.   |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 07 30 88 38. Email: <a href="mailto:ongdivinegrace@yahoo.fr">ongdivinegrace@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:guei2007@hotmail.com">guei2007@hotmail.com</a> . Adresse postale: 01BP 123 San-Pédro 01.  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | UNICEF.  |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | ROMASCO.   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Assistance aux enseignants bénévoles dans leur prise en charge sociale.</li><li>• Construction et réhabilitation des écoles communautaire.</li><li>• Déparasitage des élèves des CEC.</li><li>• Sensibilisation des enseignants bénévoles et des élèves sur le VIH SIDA.</li><li>• Distribution de kits scolaires aux élèves des CECO.</li></ul> |

### **ONG Espace magique**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | L'ONG exerce à San-Pédro depuis 2008.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | L'ONG Espace magique est située au quartier Bardot 4, en face du grand marché entre les 2 grandes mosquées.  |
| <i>Mission:</i>   | Aide et assistance aux enfants de la rue particulièrement enfants infecté et affecté par le VIH.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. KONATE Baguira, présidente fondatrice.  |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 05 61 18 11 / 65 02 71 49.<br>Email: <a href="mailto:ongespacemagique@hotmail.fr">ongespacemagique@hotmail.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | HCR, CICR, DREN.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Plateforme de collaboration VIH.   |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> |  |
|   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Prise en charge des OEV, enfants de la rue et des jeunes filles mère déscolarisées (appui en soins vêtements, prise en charge scolaire).</li><li>• Insertion de jeunes filles dans les métiers de la couture et de la coiffure.</li><li>• Recensement des enfants pendant la crise et assistance à leur famille en vivre et non vivre.</li></ul> |

### **FEMAD: femme-action-développement**

|   |   |
|---|---|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | Créée en 2001, l'ONG FEMAD a commencé ses activités à San-Pédro depuis 2004.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | FEMAD est située au quartier LAC, au terminus de la rue des pavés.  |
| <i>Mission:</i>   | Œuvrer à la sensibilisation des producteurs sur les travaux dangereux et l'exploitation des enfants en encourageant l'implantation d'infrastructures éducatives et des cases de santé pour le bien-être des enfants. FEMAD vise par ailleurs à aider les producteurs de cacao pour améliorer leur condition de vie. |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. AHOUSI YAPI Germain, coordonnateur régional.   |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 69 05. Mobile: 05 44 98 10 / 08 77 26 71. Email: <a href="mailto:afemad_bs@yahoo.fr">afemad_bs@yahoo.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | ICI, Coopératives (pour logistique).  |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | CARITAS.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> |   |
|   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture (projet à la troisième phase d'exécution).</li><li>• Sensibilisation sur les conditions de travail et scolarisation des enfants.</li></ul>  |

**ONG IDEE: Initiative développement et enfance**

- Date de création ou d'implantation:* ONG IDEE a été créée en 2010.
- Adresse géographique:* ONG IDEE est située derrière la petite mairie (à 50 m) entre CNPS et le Commissariat de Bardot.
- Mission:* Appui au développement et assistance aux enfants en difficultés par des soins à moindre coût.
- Personne ressource:* M. ASSALE Koffi, président fondateur.
- Contacts:* Mobile: 01 27 51 26 / 09 17 86 19.
- Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*
- Assistance médicale aux enfants et soins médicaux à moindre coût.

**ONG IST: International santé pour tous**

- Date de création ou d'implantation:* ONG IST a été créée en 1998 à San-Pédro.
- Adresse géographique:* ONG IST a son siège au quartier Bardot 18, en face de la mosquée Kanté derrière la PMI.
- Mission:*
- Apporter partout où besoin sera la santé par sa contribution à l'amélioration des conditions de vie et l'hygiène de la population, de participer à la lutte contre les IST et le VIH SIDA.
  - Soutenir les stratégies de promotion de l'Etat sur les plans socio-économiques et sanitaires.
  - Faire de l'information et de l'éducation sanitaire dans toutes les couches socioprofessionnelles.
- Personne ressource:* M. SEYDOU Camara, président fondateur de l'ONG IST.
- Contacts:* Tél. (fixe): 34 71 09 03 / 34 71 64 52. Mobile: 07 99 52 70 / 05 44 30 24.  
Email: seydocama@yahoo.fr / ist.sanpedro@yahoo.fr.  
Adresse postale: 01 BP 540 San-Pédro 01.
- Partenaires financiers:* PNOEV, CCP, Fonds Mondial.
- Partenaire terrain:* Plateforme, DMOSS.
- Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*
- Projet prévention VIH, programme OASIS.
  - Projet prévention paludisme dans le cadre du programme Malaria Round 8.
  - Distribution de kit scolaire et alimentaire OEV.
  - Prise en charge médicale en termes de soin à l'endroit des enfants en difficultés.
  - Visite à domicile (VAD) des OEV.
  - Programme SPV (Sport pour la vie) pour les enfants de 12-19 ans.
  - Programme super GO.

**ONG IYF: International Youth Fellowship (entretien international des jeunes)**

*Date de création ou d'implantation:* Créée en 2001 en Coré du sud, l'ONG IYF est implantée à San-Pédro depuis 2010.

*Adresse géographique:* ONG IYF a son siège au quartier Cité à la base Marine.

*Mission:* Œuvrer pour le changement de mentalité des jeunes.

*Personne ressource:* M. Pasteur DROH, coordonnateur régional du Bas-Sassandra.

*Contacts:* Tél (fixe Abidjan): 22 42 16 68. Mobile: 02 68 65 06.  
Email: [ongiyf@gmail.com](mailto:ongiyf@gmail.com).  
Site web: [www.iyfculture.com](http://www.iyfculture.com).

*Partenaires financiers:* Appui de particuliers.

*Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*

- Lancement, concours d'anglais, campagne de salubrité au Lycée Inagohi, conférence sur la famille camp mondial; atelier de formation.

**ONG KEMONDE**

*Date de création ou d'implantation:* L'ONG a été créée en 2008.

*Adresse géographique:* KEMONDE a son siège au quartier Bardot Popo entre la CNPS et l'AIBEF.

*Mission:* Aider les populations défavorisées à se soigner à moindre coût et promouvoir l'amélioration des services de santé de proximité des populations.

*Personne ressource:* M. GUI Sylvestre, président du Conseil d'Administration.

*Contacts:* Tél. (fixe): 34 71 28 21. Mobile: 01 63 62 75. Email: [cscmkemonde@yahoo.fr](mailto:cscmkemonde@yahoo.fr).  
Adresse postale: 02 BP 314 San-Pédro 02.

*Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*

- Journées portes ouvertes.

### **ONG Lumière**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | L'ONG Lumière a été créée en 2008 à San-Pédro.   |
| <i>Adresse géographique:</i>  | L'ONG Lumière a son siège au quartier Séwéké 3 au sein du médico-scolaire sur l'axe principale de la ville entre l'espace Rotary et l'Eglise UEESO.        |
| <i>Mission:</i>   | Sensibiliser les jeunes (filles et garçons) sur l'abstinence et les dangers du VIH SIDA.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. N'DINDE Sylvestre, directeur exécutif de l'ONG.   |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 02 60 42 72.<br>Email: <a href="mailto:sndinde@yahoo.com">sndinde@yahoo.com</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | SPV (JHU-CCP).   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Club kajeem, DMOSS.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation des enfants de 10- 16 ans pour le changement de comportement et la gestion de son corps.</li></ul> |

### **ONG MOCAM-SIDA: Mouvement chrétien d'assistance médico-sociale et de lutte contre le SIDA**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | MOCAM SIDA a été créée en 2000.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | L'ONG MOCAM-SIDA est située au quartier Lac à cent mètres (100 m) du Collège Jules Ferry.  |
| <i>Mission:</i>   | L'ONG MOCAM-SIDA s'inscrit dans la sensibilisation pour prévenir les IST, le VIH SIDA et les autres pandémies. Elle s'engage dans la prise en charge des OEV et PVVIH.   |
| <i>Personne ressource:</i>  | M. Koffi Raymond, président de l'ONG MOCAM-SIDA.   |
| <i>Contacts:</i>  | Mobile: 06 47 01 01 / 08 13 65 54.<br>Email: <a href="mailto:ongmocamsida@yahoo.fr">ongmocamsida@yahoo.fr</a> .  |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | Conseil général de San-Pédro, UNFPA, FNLS.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | AIBEF, FEMAD.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet prise en charge des OEV (assistance psycho-sociale et spirituel).</li><li>• Projet de prise en charge des orphelins (financement d'AGR pour 15 parents d'OEV).</li><li>• Sensibilisation SAPH et EVEGO contre les PFTE.</li></ul> |



**OFACI: Organisation des femmes actives de Côte d'Ivoire**

- Date de création ou d'implantation:* OFACI est implantée à San-Pédro depuis 2001.
- Adresse géographique:* Le siège de OFACI San-Pédro est situé au quartier LAC en face de la pharmacie Lac au Paradis des jus.
- Mission:* Aider les femmes à améliorer leurs conditions de vie.
- Personne ressource:* Mme. KONE Salimata épouse GUEDE, vice-présidente de la section de San-Pédro.
- Contacts:* Mobile: 01 50 75 40 / 09 23 89 55.  
Email: [ksalimata7244@yahoo.fr](mailto:ksalimata7244@yahoo.fr).
- Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*
- Projet Paradis des jus (fabrication et commercialisation de jus et d'eau).
  - Offre de nourriture aux enfants.

**ONG REMAR: Réhabilitation des marginaux**

- Date de création ou d'implantation:* ONG REMAR exerce depuis 2007 à San-Pédro.
- Adresse géographique:* ONG REMAR se situe au quartier Cité à côté de la SONATT.
- Mission:* Recueil et réhabilitation des personnes marginalisées, ainsi que les orphelins et autres enfants vulnérables.
- Personne ressource:* M. COULIBALY Amara, responsable régionale de San-Pédro.
- Contacts:* Mobile: 67 25 16 60 / 67 04 64 06.
- Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*
- Recueil et encadrement des enfants en difficultés.

**ONG REEL santé: Réseau d'enseignants engagés dans la lutte pour la santé**

- Date de création ou d'implantation:* L'ONG REEL santé a été créée en 2007 à San-Pédro.
- Adresse géographique:* ONG est située au quartier Soleil (JB), à 100 mètres du Collège La Fayette.
- Mission:* Engagée dans la Santé par les mécanismes de prévention pour toutes les maladies y compris le VIH (prise en charge des OEV).
- Personne ressource:* M TANOHI Mofié Jean Jacques, président du Bureau Exécutif.
- Contacts:* Tél. (fixe): 34 71 53 79. Mobile: 01 81 25 99. Email: [reelsantecotedivoire@hotmail.com](mailto:reelsantecotedivoire@hotmail.com). Site web: [www.reelsante.sitego.fr](http://www.reelsante.sitego.fr). Adresse postale: 01 BP 594 San-Pédro 01.
- Partenaires financiers:* EGPAF, HOPE CI, APROSAM.
- Partenaires terrain:* Charité Vie et Elan d'Amour.
- Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):*
- Sensibilisation sur le VIH dans les écoles primaire et secondaire de San-Pédro.
  - Prise en charge des OEV (soutien scolaire).
  - Sensibilisation des personnes dépistées négative (femme enceinte et conjoint).
  - Prise en charge des OEV (activité récréative).

**UCAS: Union des coopératives agricoles de San-Pédro (ONG Amour et Vie)**

|   |  |
|---|--|
| <i>Date de création ou d'implantation:</i>  | UCAS a été mise sur pied à San-Pédro depuis 2005.  |
| <i>Adresse géographique:</i>  | UCAS est située au quartier Cité Nitoro derrière le CHR de San-Pédro.  |
| <i>Mission:</i>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et travail des coopérateurs et de leur famille dans le Bas-Sassandra.</li><li>• Lutter contre le travail des enfants dans la cacaoculture en rapprochant les enfants des planteurs des structures socio-éducatives.</li><li>• Susciter une élite qui sort du monde rural.</li></ul>  |
| <i>Personne ressource:</i>  | Mme. KOUAME N'guessan Solange, directrice générale.  |
| <i>Contacts:</i>  | Tél. (fixe): 34 71 08 39. Email: <a href="mailto:ucasp@yahoo.fr">ucasp@yahoo.fr</a> .<br>Adresse postale: 01 BP 1216 San-Pédro 01.   |
| <i>Partenaires financiers:</i>  | CEMOI, SACO, donateurs privés.   |
| <i>Partenaires terrain:</i>   | Les Coopérateurs.  |
| <i>Activités réalisées ou en cours (dans le domaine de l'enfant et des PFTE):</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Construction de cantine à l'EPP Néka.</li><li>• Construction d'école primaire et centre de Protection de la petite enfance (CPPE) à Assémienkro (Touih).</li><li>• Construction d'un Centre d'hébergement au quartier soleil pour les enfants des coopérateurs afin de créer un cadre idéal d'étude.</li><li>• Construction d'un orphelinat au quartier Nitoro dans le cadre des activités de l'ONG Amour et vie.</li><li>• Organisation des arbres de Noël (Caravane du bonheur des enfants du coopérateur).</li><li>• Journée de l'excellence de l'enfant du coopérateur (Cacao génie).</li><li>• Remise de kits scolaires et soin de santé aux orphelins.</li></ul> |

• **Les services sociaux de San-Pédro intervenant dans le domaine des PFTE**

*Les services ayant exécuté au moins un programme ou projet dans le domaine des PFTE:*

- ONG AIECA.
- ONG APROSAM.
- ONG CARITAS-CI.
- ONG Divine grâce.
- ONG FEMAD.
- ONG MOCAM-SIDA.
- UCAS (ONG Amour et vie).

*Les services sociaux contribuant à la mise sur pied à l'exécution de programme ou projet de lutte contre les PFTE:*

- Antenne de l'alphabétisation (IEP San-Pédro).
- Chambre Régionale des Métiers du Bas- Sassandra.
- Conseil Général de San-Pédro (Direction du Développement Humain).
- Coordination Régionale de l'Alphabétisation (DREN San-Pédro).
- Direction régionale de la famille, de la femme et de l'enfant (service de la protection de l'enfant).
- Inspection du travail (Service autonome de la lutte contre les pires formes de travail de l'enfant).
- Mairie de San-Pédro (service social).

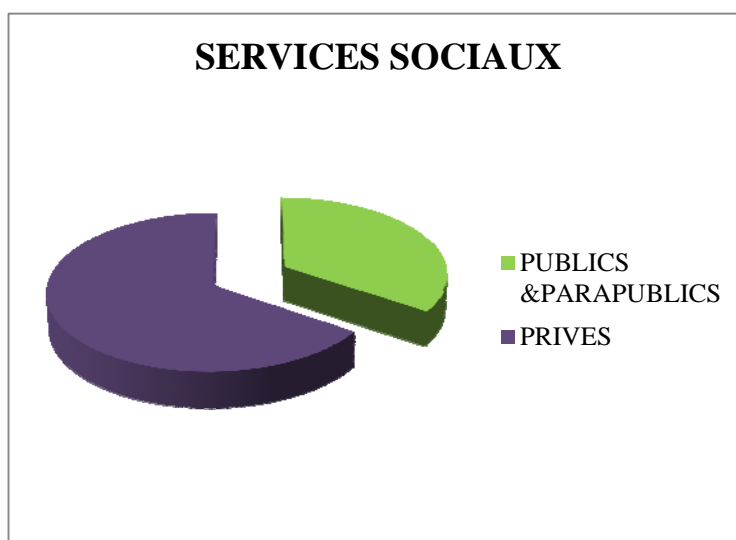
### 3.1.2. Répartition des services sociaux selon les caractéristiques sociodémographiques

#### *Répartition selon le statut (public/privé)*

**Tableau 1: Services sociaux de San-Pédro**

|                  | Public et parapublic | Privé | Total |
|------------------|----------------------|-------|-------|
| Services sociaux | 11                   | 19    | 30    |
| Pourcentage (%)  | 36,67                | 63,33 |       |

**Figure 1: Proportion des services sociaux par secteur d'activité**



Le graphique indique les services sociaux de San-Pédro sont en majorité privés (63,33 pour cent contre 36,67 pour cent). Il s'agit essentiellement des organisations non gouvernementales.

#### *Répartition selon le domaine d'intervention (OEV, femme, jeune, homme, PFTE)*

**Tableau 2: Domaines d'intervention des services sociaux de San-Pédro**

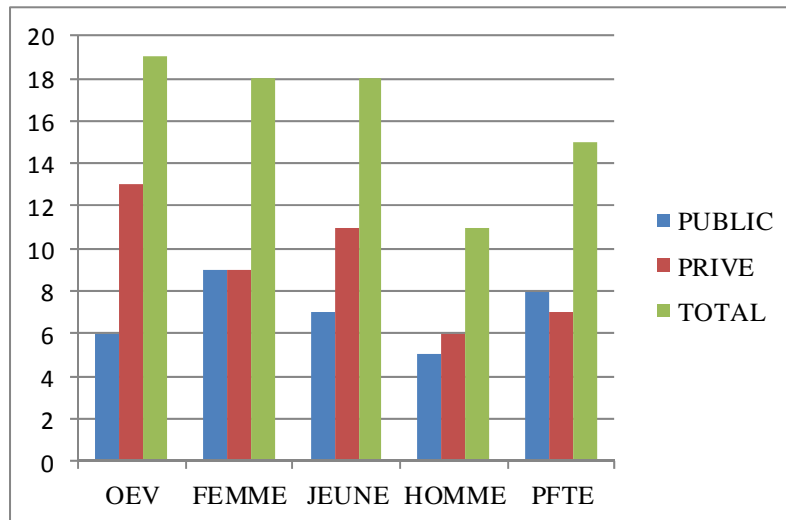
|       | Publics et parapublic | Privé | Total | %     |
|-------|-----------------------|-------|-------|-------|
| OEV   | 6                     | 13    | 19    | 25    |
| Femme | 9                     | 9     | 18    | 23,68 |
| Jeune | 7                     | 11    | 18    | 23,68 |
| Homme | 5                     | 6     | 11    | 14,47 |
| PFTE  | 8                     | 7     | 15    | 19,74 |

Les totaux traduisent ici le fait que les services sociaux de San-Pédro ont des domaines d'intervention très variés. Il n'est pas rare de trouver ici des services qui couvrent tous les domaines identifiés dans le cadre de la présente étude. Peu importe qu'ils soient publics ou privés, l'essentiel est qu'ils interviennent de façon globale sur l'individu, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte sans tenir compte de genre.

Toutefois, l’histogramme ci-dessous montre que le domaine privilégié des services sociaux demeure celui des OEV. Les orphelins et autres enfants vulnérables sont l’objet de beaucoup d’attention de la part des services sociaux.

A contrario, le nombre de projets exécutés dans le domaine des pires formes de travail des enfants est faible. Si l’on veut lutter contre ce phénomène, le nombre de projet doit abonder dans ce domaine de vulnérabilité.

**Figure 2: Domaines d’intervention des services sociaux de San-Pédro**



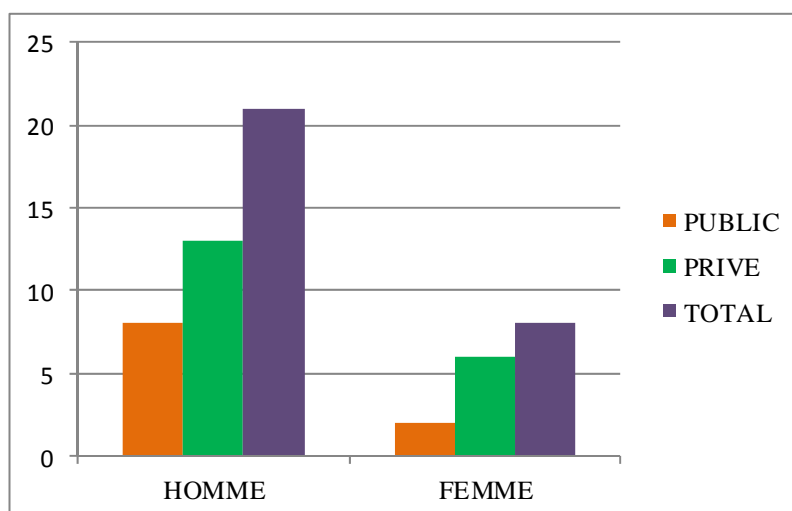
**Répartition selon les caractéristiques des responsables (genre, âge, niveau d'étude)**

*Répartition selon le genre par statut ou secteur*

**Tableau 3: Genre du responsable du service social selon le secteur**

|        | Public et parapublic | Privé | Total | %     |
|--------|----------------------|-------|-------|-------|
| Hommes | 9                    | 13    | 22    | 73,33 |
| Femmes | 2                    | 6     | 8     | 26,67 |

**Figure 3: Répartition des services sociaux selon leur statut et le genre du responsable**



Il ressort de l'histogramme que les femmes sont faiblement représentées dans les instances décisionnelles des services sociaux de San-Pédro que ce soit au public comme dans les services sociaux privés (27,59 pour cent contre 72,41 pour cent d'hommes). Toutefois, selon les résultats, le nombre de femmes responsables est plus important dans le privé qu'au public.

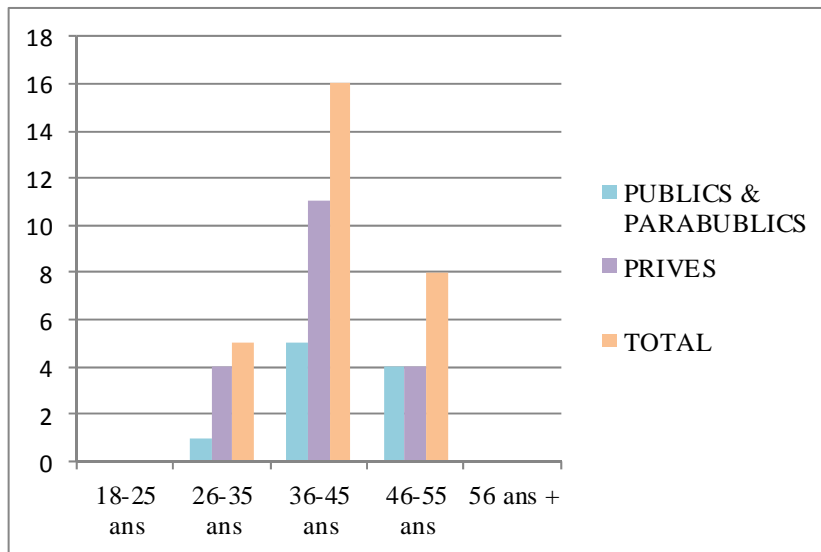
*Répartition des services selon l'âge par statut ou secteur*

**Tableau 4: Distribution de l'âge des responsables des services sociaux**

|           | Public et parapublic | Privé | Total | %     |
|-----------|----------------------|-------|-------|-------|
| 18-25 ans |                      |       |       |       |
| 26-35 ans | 1                    | 4     | 5     | 16,67 |
| 36-45 ans | 5                    | 11    | 16    | 53,33 |
| 46-55 ans | 5                    | 4     | 9     | 30    |
| 56 ans +  |                      |       |       |       |

Le tableau indique les structures sociales qui ont fait l'objet de l'enquête sont majoritairement dirigées par des responsables dont l'âge varie de 36 à 45 ans (55,17 pour cent). Les plus de 46 ans représentent 27,59 pour cent quand les plus jeunes (-36 ans) représentent seulement 17,24 pour cent.

**Figure 4: Répartition des responsables de services sociaux par classe d'âge**



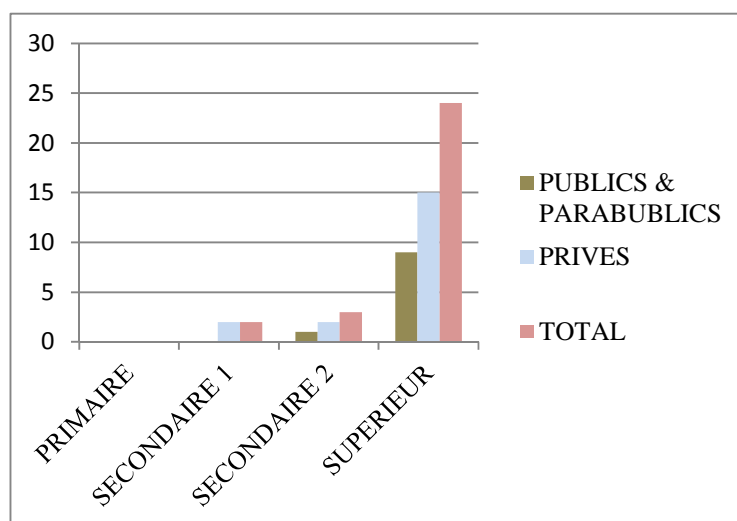
*Répartition selon le niveau d'étude des responsables par statut ou secteur*

**Tableau 5: Niveau d'étude des responsables des services sociaux**

|              | Public et parapublic | Privé | Total | %     |
|--------------|----------------------|-------|-------|-------|
| Primaire     |                      |       |       |       |
| Secondaire 1 |                      | 2     | 2     | 6,67  |
| Secondaire 2 | 1                    | 2     | 3     | 10    |
| Supérieur    | 10                   | 15    | 25    | 83,33 |

La quasi-totalité des services sociaux de San-Pédro est managée par des individus qui ont un niveau d'étude supérieur (82,76 pour cent), c'est-à-dire des responsables qui ont un background consistant.

**Figure 5: Répartition des services sociaux selon le niveau d'étude du responsable par secteur**



### **3.1.3. Cartographie des services sociaux de la ville de San-Pédro**

## **3.2. Mode opératoire et moyen d'action des services sociaux de San-Pédro**

Il s'agit ici de décrire le cadre méthodologique d'intervention des acteurs des services sociaux dans le domaine de l'enfance.

Mais avant, il nous paraît nécessaire de relever la spécificité de l'enfant, ce qui impose une approche particulière.

En effet, lorsque l'on travaille dans un domaine, sur un phénomène quelconque, on se doit d'établir ou de définir une démarche fondée sur une suite de questions à se poser, de personnes à aller voir et à interroger, d'informations à collecter, d'opération à effectuer en vue de faire des choix.

La résolution d'un problème tient plus à cette démarche, au processus ainsi qu'au choix judicieux d'outils pour une action efficace.

Quelles sont donc les méthodes et techniques mises en œuvre par les services sociaux de San-Pédro dans leurs interventions pour résorber le problème des pires formes de travail de l'enfant?

### **3.2.1. Les différentes méthodes**

La méthode est la poursuite ou la recherche d'une voie à réaliser quelque chose. Elle renvoie plus à la manière de faire, d'intervenir au niveau de l'enfant.

Les données recueillies dans le cadre de la présente étude mettent en exergue les méthodes suivantes:

#### ***L'approche individuelle ou idiosyncrasique***

Selon les résultats de l'étude, les animateurs des services sociaux procèdent par des approches individualisés en vue d'identifier les enfants selon leur vulnérabilité. Même si certains services procèdent par contact direct avec l'enfant, ce n'est pas le cas chez d'autres qui estiment que l'avis de l'enfant importe peu dans cette situation. Il s'agit plutôt pour le service social de trouver une issue afin de retirer l'enfant du phénomène des PFTE.

Toutefois, pour comprendre le phénomène des PFTE, certains (70 pour cent) estiment qu'il faut échanger avec chaque enfant afin d'identifier ses besoins spécifiques et ceux des parents. C'est dans ce cadre d'ailleurs que des parents font l'objet d'étude, d'approche pour leur expliquer individuellement les conséquences liées aux PFTE.

### ***L'approche groupale ou collective***

Selon les acteurs qui ont pris part à cette étude, la complexité du phénomène des pires formes de travail de l'enfant impose la conjugaison de plusieurs approches. C'est ainsi qu'ils mettent l'accent sur des actions de groupes de grande envergure à travers les jeux de rôle (sociodrame), le sport, les projections de films. Dans les campagnes par exemple, les actions de sensibilisation sont menées à partir d'un processus d'accompagnement à travers les écoles-paysans. Il s'agit d'une approche participative avec immersion des animateurs au sein des différentes communautés rurales. Par ailleurs, que ce soit en milieu rural comme en milieu urbain, l'étude révèle que les enfants échangent entre eux à travers les clubs d'enfants des établissements.

En outre, il ressort qu'au cours des réunions entre les animateurs des services sociaux et les parents, les échanges sont articulés autour de thèmes fédérateurs portant sur les conséquences des PFTE.

### ***L'approche communautaire***

L'analyse des données suggère que certains services sociaux préconisent une troisième approche même si elle n'est pas suffisamment exploitée, l'approche communautaire. Ainsi, certains chefs de village et leaders communautaires sont-ils sensibilisés et sollicités pour renforcer l'action des travailleurs sociaux sur le terrain. Cette approche dont les effets sont appréciables et appréciés dans le domaine des OEV devra être qualitativement exploitée au niveau des autres formes de vulnérabilité notamment au niveau des pires formes de travail des enfants.

### ***Les ressources humaines***

Au niveau des ressources humaines, autrement dit en ce qui concerne le personnel dont disposent les services sociaux pour l'intervention sur le terrain, une remarque fondamentale s'impose à l'issue du traitement des données.

En effet, l'observation nous renseigne qu'il existe une diversité au niveau des travailleurs sociaux des services qui ont fait l'objet de la présente étude selon qu'ils ont un statut public ou privé.

Les services sociaux étatiques c'est-à-dire publics sont pourvus par l'Etat en travailleur sociaux formé à cet effet; même si à ce niveau certains services et non des moindres ne disposent pas de ressources humaines nécessaire pour leur fonctionnement. Il s'agit notamment du service autonome de la lutte contre les pires formes de travail des enfants du ministère d'Etat, ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la solidarité.

Quant aux services sociaux privés tels que les ONG, sur l'ensemble des structures identifiées dans le cadre de la présente étude, seulement 7 soit 36,84 pour cent dispose de travailleurs sociaux qui en ont une qualification professionnelle. Pour le reste, c'est-à-dire 63,16 pour cent, la tâche incombe principalement aux animateurs desdites structures qui sont aidés ou appuyés par des relais communautaires. Ces bénévoles sont formés au cours de séminaires ou ateliers relatifs à cette forme de vulnérabilité, les pires formes de travail des enfants. Dans certains cas, l'étude révèle que ces relais sont confrontés à d'énormes difficultés sur le terrain dans la réalisation de leurs activités. A tel enseigne que des responsables de structures sociales avouent ne pas faire de prise en charge en profondeur et réfèrent à d'autres services. Toute chose qui indique que les conseillers communautaires sont souvent limités dans leurs actions, dans leurs interventions.



### **3.2.2. Techniques et outils d'intervention**

Les techniques utilisées par les travailleurs sociaux dans le cadre de la présente étude sont l'observation, l'entretien individuel, les rencontres d'échange à travers les focus interviews.

Les outils pour y parvenir sont utilisés selon des stratégies d'intervention sociale bien définies: il s'agit les jeux de rôle, les supports (images), la mise en scène théâtrale, la projection de film, la cartographie corporelle, les visites à domicile, le sport. Ce sont là autant d'instruments dont se servent les travailleurs sociaux de San-Pédro pour sensibiliser les populations aussi bien au niveau individuel que collectif sur les difficultés des enfants et particulièrement sur les pires formes de travail des enfants.

### **3.3. Difficultés rencontrées par les services sociaux dans la réalisation de leurs activités**

Il ressort de l'analyse des données recueillies, une volonté manifeste des acteurs sociaux et humanitaires dans le souci de la qualité des services aux enfants en particulier et aux populations en général. Toutefois, les réalités du terrain sont telles que les services sociaux se heurtent à des obstacles, à des difficultés de tous ordres qui constituent des faiblesses pouvant impacter négativement sur les prestations et ternir l'image de ces services.

Pour plus de clarté, nous avons organisé ces difficultés en quatre catégories. Ainsi les difficultés rencontrées sont-elles d'ordre conceptuel, organisationnel, opérationnel et institutionnel.

#### **3.3.1. Difficultés d'ordre conceptuel**

Le concept de PFTE est une thématique très large et beaucoup complexe en même temps. Qu'entend-on par travail des enfants et pires formes de travail des enfants? Qu'est-ce qui pousse l'enfant à travailler?

Ce sont là autant de questions qu'on pourrait se poser qui participeront à la clarification du concept, à son opérationnalisation. Car, les données recueillies révèlent une certaine confusion à ce niveau. C'est probablement cette confusion qui explique le refus de certains parents (biologique) face au retrait de leurs enfants des PFTE. C'est le travail de l'enfant qui nourrit toute la famille. Pour lever toute équivoque, il y a lieu de tous se référer à une définition commune, une approche et une vision claire.

Qu'est ce qui pose problème au niveau de l'enfant? Nous estimons que ce n'est pas le travail de l'enfant en lui-même qui pose problème mais ce sont les pires formes qui dérangent. En effet, en fonction du degré de maturité, il faut utiliser l'enfant de façon rationnelle. Cette question sensible, cette réalité complexe est réglementée par le législatif ivoirien à travers le code du travail né de la loi n° 64-29 de 1964, fixant les modalités et les conditions d'emploi des enfants et la loi n° 95-15 du 12 janvier 1995 dont le chapitre 3 du titre II relève cas spécifique des femmes et des enfants. Il est aussi important de rappeler la Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants adoptée 1999.

A travers ces lois et cette convention, il y a une opérationnalisation du travail de l'enfant, y compris le travail domestique des enfants en Côte d'Ivoire. C'est ainsi que selon l'IPEC, «le travail domestique des enfants à abolir se réfère à toutes les situations où les enfants sont engagés pour accomplir des tâches domestiques au foyer d'une tierce personne ou d'un employeur à des fins d'exploitation».

La délicatesse du problème requiert donc la formation de tous (populations adulte, enfants et travailleurs sociaux) par rapport à ce concept.

En réalité, des parents vous diront qu'ils ne font pas travailler leurs enfants mais qu'ils utilisent le travail comme moyen de socialisation de l'enfant. Il faut, dans ce cas, expliquer aux parents comment le travail de l'enfant doit se faire et ce qu'il ne doit pas faire suivant son caractère dangereux. Il y a donc lieu de savoir pour qui l'enfant travaille. Le fait-il sous contrainte ou de façon volontaire?

Les données montrent que le problème est multiforme. Nous avons relevé dans les investigations le cas d'un enfant chef de famille par la force des choses (décès des parents ou abandon) qui doit travailler pour soutenir les besoins de ses frères et sœurs. Il faut noter aussi que des enfants travaillent à l'insu des parents. En somme, il ressort un manque d'information et de formation de tous sur ce phénomène hypersensible. Ici nous ne faisons pas seulement allusion aux couches défavorisés ou analphabètes mais aussi chez les autres lettrés (alphabètes). Souvent sous le sceau de l'ignorance, on fait faire aux domestiques ou aux enfants des travaux qui rentrent dans le cadre des PFTE. On le fait parce qu'on ne sait pas les effets néfastes d'un tel acte sur le développement psychomoteur de l'enfant.

Par ailleurs, il est ressorti aussi que des animateurs (travailleurs sociaux) ont du mal à définir de façon opérationnelle les PFTE, ce qui constitue un blocage dans l'approche des bénéficiaires. Ce sont là surtout des difficultés qui sont liées à la clarification du concept ainsi qu'à son opérationnalisation qui traduisent que les acteurs ne sont pas assez outillés dans le domaine des pires formes de travail des enfants.

### **3.3.2. Difficultés d'ordre organisationnel**

A l'image d'un système, une organisation est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, ouvert sur son environnement et évoluant vers des objectifs prédéterminés. En effet, quand on n'y arrive pas seul, on met en place une organisation pour répondre à un problème avec un but tacite ou explicite. Cela nécessite une mission et une vision partagée entre les membres de l'organisation en vue de la recherche de la performance. Mais la difficulté majeure se situe au niveau de la mise sur pied des organisations qui, selon les résultats de l'étude, ne sont pas conçues, pour la plupart comme des institutions au service de la société mais plutôt comme des biens personnels, ce qui impose une politique managériale à visée restreinte.

Les données nous révèlent que les services sociaux de San-Pédro et notamment les ONG ont bien entendu des missions précises mais les activités réalisées ne rentrent malheureusement pas souvent de le cadre de cette mission et ne répondent donc pas aux objectifs de départ. Cela pose un problème managérial pouvant constituer un frein au bon fonctionnement de ces structures. En clair, les résultats indiquent plus de 45 pour cent des structures sociales visitées ne font pas le travail pour lequel elles ont été mises sur pied.

Nous comprenons par-là que les ONG particulièrement sont confrontées à d'énormes difficultés qui les obligent à s'engager dans plusieurs activités à la fois, pour une question de survie, soutenons-nous.

Les données recueillies sur le terrain au cours de l'étude suggèrent que les structures sociales ne se donnent pas les moyens de s'adapter aux évolutions et aux exigences de leur environnement, ainsi qu'aux besoins de leurs cibles (les enfants vulnérables ou victimes des PFTE).

C'est ainsi que les responsables de desdites structures ne prennent pas en compte certaines des tâches afférentes à l'action managériale telles que le contrôle, la prévision et l'innovation. Il y a de ce fait des activités que ces structures réalisent mais sans suivi ni évaluation. Dans ce cas, les efforts consentis lors de la réalisation du projet s'estompent dès la fin du programme. Toute chose qui témoigne du fait que les ONG ne sont pas suffisamment et fortement structurées.

Cette faiblesse en appelle une autre, non moins importante, qui se traduit au plan opérationnel ou fonctionnel.

### **3.3.3. Difficultés ou limites d'ordre opérationnel ou fonctionnel**

Dans près de 99 pour cent des cas analysés dans le cadre de la présente étude, il ressort un manque de moyens au niveau des services sociaux de San-Pédro. Il s'agit de moyens financier, logistique, matériel, et humain.

Ce constat augure une interrogation majeure: qui doit mettre les moyens à la disposition des services sociaux? Est-ce l'Etat? Les bailleurs? Ou alors les structures sociales elles-mêmes?

La question est fondamentale et pose par conséquent le problème même de survie des structures sociales, notamment celle à caractère privé.

Au niveau des services étatiques par exemple, il ressort qu'il n'y a pas de fonds de secours aux centres sociaux qui sont les portes d'entrée de toutes les vulnérabilités. Ce qui empêche ces structures de répondre dans l'urgence à des besoins spécifiques des usagers.

A la lumière des données recueillies au niveau des services sociaux privés, notamment les ONG, il n'y a pas de plan d'action élaboré en fonction de la mission et des objectifs de l'ONG ou du moins, cela n'est pas mis à exécution s'il existe.

Le constat est que l'opérationnalité ici est fonction du secteur ou du domaine financé par les bailleurs. Dans ce cas, il reste difficile de lutter efficacement contre les PFTE. Nous n'avons pas enregistré d'ONG dans ce domaine qui est opérationnelle sur la base de ses fonds propres, même si une ONG sur l'ensemble a cela en projet (l'autofinancement). Ainsi, elles se voient obligées ou contraintes de faire fi des réalités quotidiennes que vivent les populations (ce qui a suscité d'ailleurs leur création), pour exécuter des projets, bon gré, mal gré selon le canevas du bailleur.

En un mot, les services sociaux de San-Pédro ne sont pas autonomes dans leurs fonctionnements. L'étude révèle qu'elles n'ont pas de plan d'autofinancement, ce qui se traduit par un manque d'efficacité voire d'inactivité en dehors des projets financiers dans le cadre des programmes définis par les bailleurs.

C'est donc une course effrénée après les bailleurs alors que de notre avis ces structures gagneraient en s'autofinçant, en se prenant en charge, ce qui permettra de disposer de moyens conséquent pour réaliser ou mettre en œuvre leur propre plan d'action.

Dans ce contexte, les bailleurs ou partenaires financiers et techniques qui devraient être des structures d'accompagnement deviennent des instruments de prise en charge des services sociaux (qui deviennent du coup des nécessiteux). N'est-il pas nécessaire de s'associer, de s'allier à d'autres structures sœurs pour plus d'efficacité dans l'action. Parce qu'en réalité, le terrain met à jour un autre problème, une autre faiblesse d'ordre institutionnelle.

### **3.3.4. Difficultés d'ordre institutionnel**

Dans le domaine des pires formes de travail des enfants, nous notons à l'issue de cette étude, la quasi inexistence d'un cadre de collaboration et d'échange entre les différents services sociaux de la ville de San-Pédro. Nous notons malheureusement que si les acteurs sociaux s'accordent pour soutenir qu'il est impérieux de se mettre ensemble, d'accorder les violons pour l'élaboration de stratégies de prise en charge globale des enfants vulnérables ou victimes des pires formes de travail, cela ne s'est pas encore concrétisé sur le terrain.

L'enquête montre que les services sociaux vivent et évoluent en autarcie même si un effort est en train d'être consenti dans ce sens avec l'avènement du projet n° 10 CI/ WAP-ECOWAS du BIT/ AIECA dont le comité de pilotage regroupe des points focaux issus de services sociaux étatiques et privés. Il faut noter par ailleurs la collaboration entre l'ONG CARITAS CI et le Conseil Général de San-Pédro dans le cadre de l'exécution de son projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture.

Sinon, il n'y a vraiment pas d'ouverture des services sociaux sur les autres; chacun dans son petit coin préservant jalousement ses acquis alors que, comme nous l'avons souligné, l'organisation est un système ouvert sur l'environnement qui comprend les autres structures ou services avec leurs réalités. D'ailleurs, nous enregistrons une forte concurrence entre ces différents services, ce qui ne favorise pas la synergie d'action nécessaire, la complémentarité suffisante pour une intervention efficace et productive sur le terrain. Les services sociaux évoluent dans une sorte de cloisonnement étanche et la méfiance crée des problèmes de personne ou de leadership.

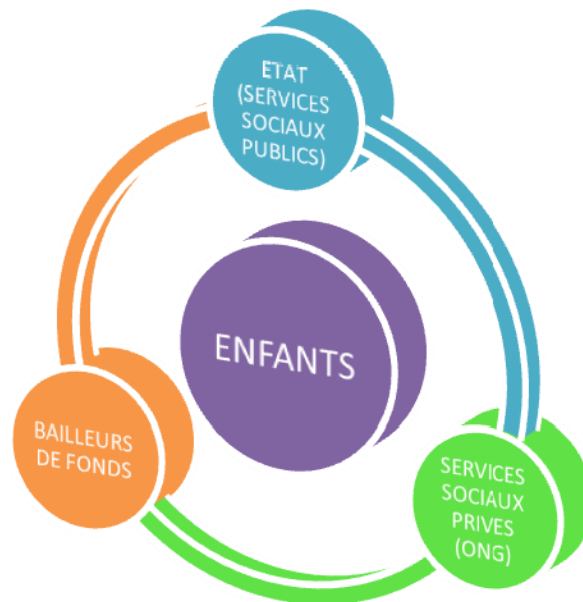
Les partenaires techniques financent directement les services sociaux privés sans l'intervention de l'Etat à qui ces services sociaux n'ont aucun compte à rendre. Il n'y a de ce fait aucune plateforme de collaboration concernant les pires formes de travail des enfants à San-Pédro. Toutefois, dans d'autres domaines d'intervention par exemple, le problème ne se pose pas. C'est le cas des OEV et des violences basées sur le genre.

En somme, au regard des résultats, le phénomène des pires formes de travail des enfants n'est pas abordé dans un cadre institutionnel incluant tous les acteurs des services sociaux, les Autorités et les partenaires financiers. En tout cas, si ce cadre est en gestation, il a besoin d'être renforcé et dynamisé.

En outre, toutes les faiblesses ainsi examinées, en dépit de leur récurrence, méritent une attention particulière. Car, si tous les services sociaux intervenant dans le cadre des PFTE à San-Pédro sont bien structurés et qu'ils opèrent efficacement dans un cadre institutionnel bien défini, cela constitue une arme redoutable pour une action efficace contre ce phénomène hyper sensible des pires formes de travail des enfants, tant en milieu rural que dans la domesticité. Il s'agit tout simplement que chacun joue son rôle, accomplisse sincèrement sa mission avec un idéal commun: **le bien-être et l'épanouissement physique, mental et psychologique voire psychosociologique de cet être en devenir, l'enfant.**

Il est dès lors capital d'aborder la problématique des pires formes de travail des enfants dans une complémentarité d'action pour une efficacité et une efficience avérée et durable, selon le schéma ci-après.

**Figure 6: Circuit de collaboration des partenaires en intervention sociale**



Tous doivent se donner la main, collaborer sincèrement pour le bien-être de l'enfant. Cette collaboration doit d'abord s'établir entre les acteurs locaux c'est-à-dire entre les services publics et privés qui sont, en dernier ressort, appuyés par les partenaires techniques ou les bailleurs de fonds. Dans cette synergie, les plans d'actions peuvent être élaborés au niveau de la plate de collaboration des services sociaux engagés dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Quitte à distribuer les tâches par la suite en fonction des compétences et de la spécificité de chaque service.

Mais enfin, comment arriver à lutter efficacement contre ce problème dont l'effectivité ne souffre d'aucune ambiguïté à San-Pédro. Quels sont les besoins des services sociaux dont la satisfaction contribuerait à la lutte contre ce fléau?

### **3.4. Besoins des services sociaux de San-Pédro**

A la lumière des résultats, surtout en ce qui concerne les faiblesses, de nombreuses attentes en termes de besoin sont exprimées par l'ensemble des services sociaux, à des degrés divers.

#### **3.4.1. Les moyens**

Tous les services sociaux de San-Pédro qui ont fait l'objet de présente étude manifeste un besoin réel de moyen (financier, matériel, logistique et humain). Les résultats indiquent que plusieurs projets à l'endroit des populations restent lettres mortes par manque de moyens des initiateurs pour la mise en exécution du plan d'action. Les déplacements sont pénibles par manque de matériel roulant.

En outre, les besoins des populations sont énormes et cela demande des moyens colossaux pour y faire face. Nous sommes dans un contexte où le travailleur social est perçu par les usagers comme étant la solution à tous leurs problèmes. Ainsi, le manque de moyen surtout financier rend les services sociaux peu opérationnel, moins efficace.

Il faut ajouter à cette liste les ressources humaines. A cet effet, l'étude montre que les services sociaux ne disposent pas de personnel en quantité suffisante pour faire face à la demande sociale de plus en plus croissante.

Les moyens constituent un des besoins fondamentaux voire vitaux des services sociaux de San-Pédro.

#### **3.4.2. La formation**

Il ressort de l'analyse des résultats que les services sociaux de San-Pédro éprouvent un besoin en termes de formation ou de renforcement des capacités. Ce besoin est exprimé par plus de 60 pour cent des responsables de structures sociales interviewés. Ces formations devront porter sur des thématiques spécifiques selon le domaine d'intervention des chaque structure.

Ainsi, des thématiques telles que les pires formes de travail des enfants par exemple, doivent faire l'objet de préoccupation. La spécificité de l'enfant mérite également d'être clarifiée.

Les besoins en formation sont énormes et variés. Selon les résultats, ils s'expriment également au niveau des méthodes approche et des techniques d'intervention. Un contenu concret doit être donné pour une vision commune des réalités sociales. Cela permettra entre autres d'élaborer des outils uniformes (avec des libellés clairement définis) tant pour les services étatiques que pour les ONG, visant à renseigner les différents cas de vulnérabilité d'enfants.

Par ailleurs, les animateurs sociaux méritent d'être formés à la politique managériale, à la gestion d'une équipe de travail, au montage de projets bancable et viable, à la prise en charge (psychologique, psychosociale,...).

### **3.4.3. La synergie ou la complémentarité d'action**

Les résultats attestent que les services sociaux évoluent en électron libre, en solitaire dans leurs actions et interventions. Très souvent, des actions de très grande portée sociale pèchent par leur effet isolé sur la cible concernée. Il est donc nécessaire de sensibiliser les intervenants des services sociaux à l'esprit d'équipe, à la collaboration, à la complémentarité, en un mot à la synergie d'action. Cela favorisera la mise en place des systèmes de référence et de contre référence dont l'efficacité et la performance permettent d'assurer une prise en charge globale et de maximiser la qualité des services offerts par les différents intervenants.

La synergie d'action permet l'implication de tous et garanti la pérennisation de l'intervention sociale. Elle facilite un diagnostic communautaire complet avec l'appui des différentes communautés qui, en s'appropriant l'action, les projets, permettront de faire l'encrage au niveau des populations.

En sommes, la synergie va concourir à l'élaboration de plan stratégique d'intervention entre les différents partenaires. On mettra ainsi en place un mécanisme intégré de prise en charge à travers une plateforme de collaboration.

### **3.4.4. Le suivi évaluation**

Il ressort de nos investigations que de nombreuses actions sont menées par les services sociaux sur le terrain mais dont la durée de vie reste éphémère, à désirer. Le travail social n'est pas une affaire de jour ou de mois; c'est un long processus. Par ailleurs, ce n'est pas facile de travailler sur les êtres humains. Il s'agit d'avoir de l'amour pour son travail avec à l'idée d'œuvrer pour un changement de comportement. Cela recommande plus de fermeté, de l'abnégation, un sens de l'éthique et tout ceci sans tricherie car c'est par la persévérance dans l'action que l'on peut réussir l'intervention sociale.

C'est donc à travers un mécanisme de suivi évaluation rigoureux et performant que les actions sociales peuvent s'ancrer durablement au niveau des populations. Il s'agit à la fois de l'évaluation formative et de l'évaluation sommative qui permettent de produire des rapports périodiques.

La satisfaction de ces besoins fondamentaux pour la survie et l'efficacité des services sociaux de San-Pédro permettra une mise en œuvre effective de leurs différents plans d'action en fonction des domaines spécifiques d'intervention. Cela passe par certaines actions prioritaires, notamment dans le domaine des pires formes de travail des enfants.

## **3.5. Actions prioritaires pour une solution durable à la problématique des PFTE**

Au regard des difficultés ou du moins des faiblesses énumérées, une question se pose: comment résoudre efficacement la problématique des pires formes de travail des enfants à San-Pédro?

Afin de résorber les difficultés et lutter sereinement contre les PFTE dans la domesticité, un certain nombre d'actions prioritaires identifiés s'avèrent indispensables, après l'analyse des résultats. Ces actions peuvent se mener à titre préventif ou avoir une visée curative, selon l'objectif visé.

### **3.5.1. L'Identification des enfants (action curative)**

Le programme dans lequel s'inscrit la présente étude vise, rappelons-le, à contribuer à l'éradication des pires formes de travail des enfants par des actions de sensibilisation, de retrait, d'éducation et de réinsertion socioprofessionnelle. Dans un tel contexte, l'une des actions indispensables est de mener une étude pour recenser les enfants vulnérables ou victimes des PFTE à San-Pédro. **Combien sont-ils? D'où proviennent-ils? Où vivent-ils? Pour quoi et pour qui ils sont engagés dans des tâches qui dépasseraient leur capacité?**

Si le nombre d'enfants n'est pas identifié, il sera difficile pour ne pas dire impossible de donner une réponse satisfaisante au problème posé. Cette action d'envergure permettra de définir la matière sur laquelle seront orientées toutes les entreprises. C'est un véritable diagnostic qu'on devra poser qui permettra de cibler les zones (quartiers ou villages) où ce phénomène est le plus récurrent.

Cette étude pourra être approfondie dans le domaine socio anthropologique et psychosociologique pour connaître véritablement les entraves comportementales des différents individus et communautés face à cette forme de vulnérabilité. Il y a donc lieu de consacrer suffisamment de ressources (financièrement et humaines) à la recherche pour comprendre les problèmes tels qu'ils se posent dans ce domaine, par des résolutions adaptées à la réalité.

Si nous n'avons pas de réponses suffisamment claires à ces différentes préoccupations, les projets dans ce sens risquent de butter sur de fortes résistances et réticences des individus impliqués (parents, employeurs, enfants...).

En fait, nous estimons que beaucoup de projets échouent pour la simple raison qu'on ne perd pas le temps de bien étudier le terrain. De ce fait, les projets doivent être fondés sur un substrat scientifique; l'accent doit donc être mis sur la recherche. Généralement, c'est dans l'exécution de la tâche, de l'action qu'on découvre les difficultés, les contours de la réalité.

### **3.5.2. La connaissance de l'enfant (action curative)**

L'enfant, rappelons-le, est un être spécifique, avec ses réalités et ses caractéristiques propres. Il a donc besoin d'être traité dans sa singularité, dans sa particularité.

L'adulte se dit que l'enfant peut tout faire et selon les conceptions socioculturelles, ne réussissent que les enfants qui travaillent plus que les autres. On est prompt à lui confier des tâches sans tenir compte de son degré de maturité, ce qui n'est pas de nature à favoriser chez lui une croissance harmonieuse. Il s'agit là, selon nous, d'une méconnaissance voire l'ignorance de la psychologie de l'enfant qui stipule entre autres que l'enfant n'est pas une table rase sur laquelle l'adulte doit et peut tout imprimer. L'enfant est un être à part entière. Il a donc besoin d'être traité en partant des réalités qui sont les siennes et non l'inverse.



Cet aspect de la connaissance de l'enfant ne concerne pas exclusivement les parents, il s'adresse aussi à tous les travailleurs sociaux qui s'engagent dans le domaine de l'enfant. De ce fait, la formation de tous les acteurs (parents, animateurs sociaux, structures communautaires de protections des enfants...) sur la thématique spécifique des enfants se révèle indispensable. Cela facilitera leur prise en charge et assurera la pérennité du système avec l'implication de tous, y compris les communautés elles-mêmes. C'est ce qui amène les services sociaux dans le domaine à instaurer les comités locaux de vigilance (CLV).

Cette formation prendra en compte les textes qui existent en la matière et qui sont méconnus par les populations. Il faut expliquer les lois et conventions qui existent sur l'enfant et s'assurer qu'il y a un suivi dans l'application de celles-ci, ce qui réduira les différentes formes d'utilisation abusive de l'enfant. Aussi, dans l'application de la loi, faut-il œuvrer à ce que ceux qui appliquent les lois soient bien formés pour faire leur travail dans le strict respect et la protection des droits de l'enfant. **Il revient à mettre sur pied un système de surveillance.**

Cette sensibilisation doit s'adresser également aux enfants eux-mêmes qui méconnaissent leur propre corps et les conséquences drastiques des actes qu'ils posent dans le domaine des tâches dont la dangerosité supposée ou avérée pouvaient nuire à leur vie dans son ensemble. En effet, la plupart des participants à l'étude estiment que les parents et les enfants ne savent pas ce qu'ils font.

Ainsi, des campagnes de sensibilisation éclatées ou de proximité permettant une compréhension du phénomène par tous. La mise en place de ce système de sensibilisation, d'échange d'informations et de formation contribuera à lutter efficacement contre le phénomène. Il revient dès lors aux structures sociales de faire ce qu'elles ont à faire, en impliquant les Autorités dans leurs actions sur le terrain.

### **3.5.3. La scolarisation comme moyen de lutte contre les PFTE (action préventive)**

Il ressort de l'analyse des données que la scolarisation tous azimuts des enfants pourraient freiner le problème. A ce niveau, soulignons que la commune de San-Pédro compte 59 établissements primaires publics pour 16 755 élèves (8 852 garçons contre 7 903 filles) encadrés par 354 enseignants, selon l'Inspection de l'Enseignement Primaire de San-Pédro. Au privé, on enregistre 20 établissements primaires fréquentés par 5 543 enfants (2 882 garçons et 2 664 filles), encadrés par 136 enseignants selon la même source. Soit un total de 79 établissements que fréquentent 22 298 élèves (11 734 garçons soit 52,61 pour cent et 10 567 filles soit 47,39 pour cent).

L'étude révèle que d'énormes efforts sont consentis dans ce domaine à San-Pédro. La scolarisation des enfants sans discrimination de sexe est une réalité et une préoccupation des autorités et des acteurs privés (opérateurs économiques, services sociaux privés...). Cela se constate à travers la construction d'écoles, la distribution de kits scolaires et de prises en charge scolaires totales ou partielles. Nous avons fait l'heureux constat, à l'analyse des résultats, qu'à la rentrée chacun des services sociaux s'engage dans cette action de bienfaisances à l'égard des élèves. Des services sociaux sanitaires ne sont pas en reste, elles apportent leurs contributions, selon les résultats, en termes de soin «à moindre coût» allant jusqu'à la gratuité selon le cas, d'après les responsables.

Toutefois, en dépit de ces efforts inestimables, beaucoup reste à faire pour satisfaire le besoin des enfants de San-Pédro. Les établissements qui existent sont pour la plus part excentriques, ce qui oblige de nombreux enfants à parcourir de longues distances pour se rendre à l'école. Par ailleurs, ces écoles méritent d'être véritablement équipées surtout en tables bancs. Des visites sur le terrain nous permettent de découvrir l'état de délabrement avancé de certains établissements. Il s'agit notamment d'écoles privées qui ont besoins d'être réhabilitées pour créer un cadre agréable d'étude aux enfants qui ne demandent que cela pour leur épanouissement.

Face à cet épineux problème de manque d'infrastructures scolaires souligné par plus de 80 pour cent des responsables de services sociaux ayant pris part à la présente étude, des solutions palliatives sont initiés par les structures tant publiques que privées. C'est ainsi que la Coordination régionale de l'alphabétisation et l'Antenne de l'alphabétisation de l'IEP, au cours de leurs activités suscitent la création de classes passerelles à travers les centres d'éducation communautaires. La création des CEC fait suite à l'arrêté n° 0093 MEN/CAB/SAA du 02 décembre 2005 portant création et réglementation des centres d'éducation communautaire.

Se fondant sur cet arrêté, la Coordination Régionale et l'Antenne de l'alphabétisation ont aidé à la mise en place de 29 CEC dont 10 sont passés à la carte scolaire. A ce jour, 7 de ces CEC ont eu le code école. Dans le cadre spécifique de San-Pédro, c'est 1 776 enfants (980 garçons et 776 filles) qui sont sortis du lot des non scolarisés avec l'avènement des CEC qu'il faut soutenir à travers la formation et le renforcement de capacité des 135 bénévoles qui assurent l'encadrement de ces enfants. Cela demande l'implication de tous. C'est pour cette raison que des opérateurs privés sont sensibilisés pour la création de CEC afin de soutenir les actions de l'Etat et contribuer au retrait des enfants des pires formes de travail en les scolarisant.

En outre, l'étude révèle que les petites filles par exemple, sont maintenues à la maison pour assurer la garde de leur cadet quand les mères sont occupées à d'autres tâches domestiques ou champêtres. Comme solution, les services sociaux préconisent la création de centres d'action communautaire pour l'enfance (CACE) dans les différents quartiers de la ville ainsi que dans les villages. Ils serviront de garderies pour les tous petits et les filles occupées à cette tâche reprendront la route de l'école.

Les acteurs sociaux de San-Pédro en font une priorité mais nous estimons que cela doit être suivi, contrôlé pour respecter l'esprit de l'arrêté afin d'éviter de déformer les enfants qui sont déjà fragilisés par la situation de précarité dans laquelle ils se trouvent. Il faut donc un suivi constant et une évaluation pour apporter des mesures correctives en cas de besoin. La mise en place d'un système de suivi-évaluation formel permet de réorienter l'action.

En scolarisant les enfants, il faut penser également à renforcer et vulgariser à grande échelle l'alphabétisation des adultes (et des enfants qui ont dépassé l'âge de la scolarité formelle) car, selon les résultats, la lutte contre les pires formes de travail des enfants passe par l'éducation de la population dans son ensemble; il s'agit d'informer et de former tout le monde sur cette triste réalité. Mais la difficulté à surmonter ici est le problème d'extrait de naissance pour l'inscription des enfants. Des responsables d'ONG par exemple, ont soulignés qu'ils buttent sur cette réalité quand ils doivent aider à la scolarisation des enfants qui rentrent dans le cadre de leurs différents projets.

#### **3.5.4. L'apprentissage de métiers (action curative)**

Pour ceux des enfants qui n'ont plus la possibilité d'intégrer le système scolaire formel, les services sociaux préconisent comme solution pour leur retrait, l'apprentissage de métiers de l'artisanat selon les besoins exprimés par les enfants en tenant compte de leur âge. C'est un moyen efficace pour les occuper sainement, car selon les résultats, l'oisiveté favorise dans une certaine mesure les pires formes de travail des enfants dans la domesticité.

D'ailleurs, il ressort que les maîtres artisans sont prêts à accepter de prendre part et de contribuer au succès de tels projets de réinsertion. Seulement que très souvent, les ateliers sont sous équipés et il y a un manque de matériel de formation.

#### **3.5.5. La création de centre d'accueil intégré (action préventive)**

L'étude monte qu'il n'y a pas de centre d'accueil intégré dans le domaine des pires formes de travail des enfants à San-Pédro, en dehors le Centre Social «Restructuré» pour accueillir les enfants qu'on veut retirer, ce qui pose un réel problème. En effet, la tentation est grande chez les enfants lorsqu'ils demeurent dans leur environnement habituel, dans leur cadre habituel de vie. Ils ont donc tendance à retourner à leur occupation initiale.

Face au mépris de certains parents et surtout eu égard aux contingences, la mise en place de centre d'accueil sera salutaire pour les populations de San-Pédro. On y trouverait des écoles, des espaces de jeux, des ateliers de formation aux métiers de l'artisanat, un centre de santé,...ce sera un moyen de lutter efficacement contre le phénomène des pires formes de travail des enfants en les plaçant en institution.

Du coup, cette action contribuera à la réduction du phénomène des enfants dans ou de la rue qui constitue une voie royale d'accès aux PFTE, à l'exploitation de l'enfant sous toutes ses formes, à l'esclavage.

#### **3.5.6. Aide aux parents (action préventive et curative)**

Les résultats de la présente étude postulent que certains parents encouragent leurs enfants à travailler sous des contrats dont les clauses sont établies entre les parents et l'employeur. C'est donc au parent que l'employeur verse la rémunération de l'enfant. Dans d'autres cas, c'est au parent (père mère) que l'enfant fait les versements quotidien, ce qui permet d'assumer la popote. Ils travaillent pour la simple raison que la famille n'arrive pas à joindre les deux bouts. Si certains parents refusent qu'on retire leurs enfants des pires formes de travail, c'est parce que l'enfant constitue une source de revenu. C'est le pourvoyeur principal de la famille et le retirer constitue un manque à gagner et pour l'enfant et pour la famille tout entière.

A cet effet, les services sociaux admettent, et nous soutenons cet avis, que la réalisation des activités génératrices de revenus accordées aux parents pourrait libérer l'enfant. La génération de revenu va ainsi réduire l'utilisation des enfants. C'est ainsi que dans la cadre du programme actuel, les partenaires entendent mettre sur pied de telles activités pour assister et soutenir les parents afin qu'ils puissent prendre en charge les enfants qu'on retire pour insérer dans le système scolaire ou dans l'apprentissage de métiers.

Nous tenons à préciser qu'au fond c'est une bonne affaire. Toutefois, il faudra mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation pour contrôler l'effectivité de ces activités sur le terrain, au risque de perdre de vue des bénéficiaires qui ne vont pas rembourser le capital. Cela mettra surely fin à cette chaîne d'entraide. Dans tous les cas, on peut trouver, à l'aide d'étude, des stratégies adaptées pour réussir un projet aussi ambitieux.

### **3.5.7. Les campagnes de sensibilisation (action préventive et curative)**

C'est de loin l'une des actions les plus efficaces en matière de communication pour un changement de comportement. La sensibilisation permettra de prévenir tant au niveau des communautés qu'au niveau de la population de façon générale. Ce n'est pas exclusivement l'affaire des analphabète, car, au regard des résultats de l'étude, nous observons la non maîtrise du phénomène des pires formes du travail de l'enfant par tous. Ces campagnes doivent se faire avec tous les moyens légaux.

## Recommandations

Au regard des difficultés rencontrées sur le terrain dans la réalisation des actions salutaires en faveur des enfants, la réussite de l'intervention sociale exige l'implication de structures efficaces dont les actions bénéficient directement aux populations concernées, notamment les enfants vulnérables, les enfants dont la vie est mise en péril par l'exercice de certaines tâches.

Pour ce faire, nous formulons les recommandations suivantes à l'endroit de tous les acteurs sociaux et partenaires intervenant dans le domaine délicat de l'enfant.

Ainsi:

### ***Au niveau de l'Etat et des ministères techniques, il est nécessaire de:***

- mener plus d'action sur le terrain;
- redynamiser les comités locaux en mettant à leur disposition les moyens nécessaires (matériel, financier, humain, logistique,...);
- rendre dynamique les services de protection de l'enfance;
- renforcer les capacités des travailleurs sociaux sur les pires formes de travail de l'enfant (les acteurs ne semblent pas suffisamment outillés dans le domaine).

### ***Au niveau des partenaires techniques et financiers, il est suggéré de:***

- financer davantage de programmes et d'activités dans le domaine de la lutte contre les pires formes de travail de l'enfant;
- établir si possible un cadre de collaboration avec l'Etat dans le financement des projets comme cela se fait avec succès dans le domaine des OEV et des violences basées sur le genre;
- mettre en place un système de suivi-évaluation formel rigoureux pour réorienter au besoin les actions (les interventions) sur le terrain.

### ***Au niveau des services sociaux privés, il leur revient de:***

- mettre en place des programmes et activités à même de leur assurer une autonomie financière;
- élaborer ou intégrer les actions de lutte contre les pires formes de travail de l'enfant dans leurs différents plans d'action;
- établir des partenariats permettant le renforcement des capacités dans le domaine par les structures sociales de l'Etat;
- travailler en synergie avec les structures sœurs, celles publiques et les communautés pour plus d'efficacité;
- faire le diagnostic communautaire et établir un mécanisme de prise en charge intégré;
- intégrer la problématique des pires formes du travail de l'enfant dans une plateforme.

***Aux populations, il s'agit de:***

- ne pas s'abandonner aux mains des travailleurs sociaux issus des structures sociales qui essaient de les aider à travers les différents programmes sur le terrain;
- collaborer franchement et coopérer avec ces dites structures;
- travailler donc en synergie avec ces structures en pérennisant les actions à travers les relais communautaires;
- s'approprier les différents projets.

## Conclusion générale

L'objectif de l'étude est de produire des informations qui permettent d'avoir des données sur les services sociaux de San-Pédro. Ces données ont servi à localiser les différents services sociaux tant publics que privés et à préciser leurs domaines d'intervention ainsi que leur mode opératoire.

Au terme de l'étude, 30 services sociaux ont été identifiés dans la ville de San-Pédro. Il s'agit de 11 services sociaux publics et 19 services privés.

L'étude a permis d'identifier les problèmes majeurs auxquels sont confrontés ces services qui se traduisent en faiblesse, notamment les difficultés d'ordre conceptuel, organisationnel, opérationnel ou fonctionnel et institutionnel.

Ces difficultés traduisent en fait les besoins réels de ces services sociaux. Il s'agit des besoins de formation (renforcement des capacités), la synergie d'action et l'impérieux besoin de suivi évaluation des différents projets.

Il est établi par l'analyse des données que la grosse faiblesse des services sociaux de San-Pédro constitue le manque généralisé de moyens (financier, logistique, matériel et humain). Ce qui les met dans une situation de dépendance. Ils ne sont pas autonomes dans leur fonctionnement.

En définitive, nous en arrivons à la conclusion que la lutte contre toutes les formes de vulnérabilité des enfants doit s'insérer dans un programme général de production de biens pour ne pas dire de lutte contre la pauvreté, en mettant en place un système de génération de ressources efficace pour les parents.

### ***Les limites de l'étude***

Comme toute œuvre humaine, la présente étude est loin de la perfection malgré ses différentes portées sociale, scientifique... Elle présente certainement des limites imposées par les objectifs assignés à l'étude.

En effet, l'étude se limite à la ville de San-Pédro alors qu'il aurait été intéressant de l'étendre à toute la région afin de mieux apprécier les différentes variabilités.

Par ailleurs, l'étude ne renseigne pas sur les besoins des enfants et les attentes des parents concernés.

A cet effet, il faut noter qu'on ne peut pas appréhender toutes les facettes d'un phénomène aussi complexe sur la base d'une seule étude; ce qui justifie la réalisation d'autres études pour approfondir celle-ci.